

Le programme européen LEADER

partenaire de vos projets en Haute Gironde !

Des aides
européennes
pour vos projets

Pour qui ?

Pour quels projets ?

Comment en bénéficier ?

Une ambition pour la Haute Gironde :

*Développer des emplois non délocalisables,
en valorisant les ressources naturelles,
environnementales, patrimoniales,
culturelles et humaines*

Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) :
l'Europe investit dans les zones rurales



Qui peut bénéficier d'une subvention LEADER ?

Collectivités territoriales, associations, entreprises, établissements publics, groupement d'entreprises y compris dans le domaine agricole, chambres consulaires...

Quelles sont les aides financières ?

- Il s'agit d'une subvention publique qui peut être comprise, suivant le projet, entre un plancher de 1000 € et un plafond de 50000 €
- La subvention est octroyée sous condition d'obtention d'un ou plusieurs cofinancements publics (Région, Département, Communautés de communes, Commune...)

Quels sont les critères pour en bénéficier ?

- Votre projet doit être situé sur le territoire de la Haute Gironde (carte au dos)
- Votre projet doit s'inscrire dans l'un des 5 axes de la stratégie Leader du territoire
- Il doit répondre à plusieurs objectifs de la stratégie Leader (rayonner à l'échelle de plusieurs communes, avoir un impact sur l'emploi, mobiliser ou préserver la ressource locale, être innovant, avoir une démarche de mise en réseau et de partenariat)
- Votre projet ne doit pas connaître de début d'exécution (même un devis signé), avant le dépôt de votre dossier.
Il faut bien anticiper sa demande d'aide en amont de la réalisation du projet

Axes de la Stratégie Leader de la Haute Gironde :



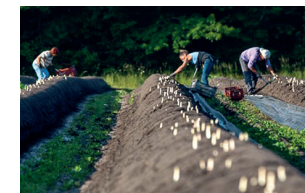
AXE 1 : Favoriser l'attractivité et la compétitivité touristique du territoire

- Structurer et développer l'offre des filières prioritaires : itinérance, œnotourisme et patrimoine
- Augmenter la capacité et la qualité d'accueil en hébergements touristiques
- Favoriser la création d'une image vendeuse de destination



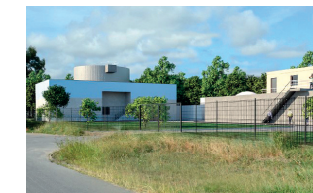
AXE 2 : Sauvegarder et valoriser le patrimoine culturel, bâti et environnemental

- Préserver et valoriser le patrimoine culturel, bâti, environnemental et les savoir-faire locaux
- Soutenir la création et le développement des activités artistiques et d'artisanat d'art



AXE 3 : Soutenir le développement d'une agriculture durable et diversifiée

- Soutenir les démarches agricoles collectives favorisant une agriculture durable et dynamique
- Soutenir et accompagner les projets contribuant à une meilleure connaissance et valorisation du foncier agricole et forestier



AXE 4 : Faire de la Haute Gironde un pôle de compétence énergie

- Soutenir et accompagner des projets visant à la sobriété et l'efficacité énergétique
- Soutenir et accompagner des projets de productions d'énergie renouvelable, de biomasse et d'économie circulaire



AXE 5 : Coopération avec d'autres territoires en Europe / Favoriser l'itinérance autour de l'estuaire et l'émergence de projets d'économie circulaire

DE L'IDÉE À LA RÉALISATION

1



Contact avec le service Leader du Pays

2



Montage de la demande préalable

3



Sélection du projet en comité de programmation

4



Finalisation du dossier de demande d'aide

5



Instruction par les services de la Région du dossier

6



Programmation officielle et signature d'une convention

7



Réalisation du projet

8



Demande de paiement

Le programme européen LEADER

C'est un dispositif européen permettant de soutenir financièrement des projets locaux !

Fondé sur un partenariat public-privé, il est piloté par un comité de programmation qui réunit des membres privés issus des acteurs socio-économiques de la Haute Gironde et de membres publics issus des collectivités territoriales locales. Retenu par la Région comme territoire LEADER, la Haute Gironde a obtenu une enveloppe d'1,6 million d'€ pour la période 2014-2020 afin de soutenir des projets répondant aux besoins du territoire.

Le territoire d'intervention : La Haute Gironde



Imprimerie Lupaute - RCS Bordeaux 337 926 745 - Crédit photos : agence eden, Pays Haute Gironde, APAB, Association Confluent, SMEPA Cubzats et Tronçats, OI de Blaye, OMB - Barin SA.

*Vous avez une idée,
un projet,
contactez-nous
sans tarder.*

*Nous sommes disponibles
pour répondre à vos questions,
pour vérifier l'éligibilité de votre projet
aux fonds européens et vous assister
dans le montage de votre dossier.*



Service LEADER

Syndicat Mixte du Pays
de la Haute Gironde
32, rue des maçons
BP 134
33391 Blaye Cedex
Tél : 05 57 42 68 90
leader@pays-hautegironde.fr